

DROIT SOCIAL POUR MANAGERS

Réf
RRHRSOMAP-ERO7

Modalité
Présentiel

Durée
1.0 jour(s) - 7.0h

Nb stagiaires
12



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Comprendre l'environnement juridique des relations individuelles et collectives au travail.
- Connaître les droits et les obligations des managers dans les situations quotidiennes d'application du droit du travail.
- Connaître ses responsabilités, identifier sa marge de manœuvre et anticiper les risques.
- Acquérir les bons réflexes pour sécuriser ses pratiques de management.
- Être un véritable relais du service RH.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Les chefs d'équipes, les managers de proximité, les nouveaux cadres.

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Se repérer dans l'environnement juridique des relations individuelles et collectives de travail

- Connaître la structure du droit du travail.
- Gérer l'articulation entre les différentes sources.
- Chercher et trouver l'information.
- Mesurer les responsabilités encourues, identifier sa marge de manœuvre et anticiper les risques pour sécuriser ses pratiques de management.

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail

- Utiliser le CDD et l'intérim, sécuriser la succession des contrats.
- Suivre la période d'essai.
- Gérer le temps de travail et les absences.
- Connaître sa marge de manœuvre en matière de modification du contrat de travail et des conditions de travail.
- Respecter et faire respecter les obligations en matière de sécurité et de santé au travail.
- Exercer le pouvoir disciplinaire.
- Gérer les ruptures du contrat de travail.
- Développer les RH.

Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du personnel

- Distinguer le rôle des différentes instances représentatives du personnel.
- Connaître les droits et devoirs de l'employeur et des élus.
- Comprendre la place du management dans les relations sociales.



PÉDAGOGIE

- Des apports théoriques (intégrant les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles).
- Des illustrations autour de cas vécus par les participants.
- Des études de cas.
- La remise d'un dossier, guide opérationnel et outil de travail pour les managers.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- **Évaluation des acquis** : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formatrice est consultante, ancienne DRH et avocate en droit social.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS
Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046